



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des prix

Question au Gouvernement n° 4698

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. La hausse des prix tarade une grande majorité de Français – à la différence, naturellement, des très riches qui ont accumulé 236 milliards d'euros supplémentaires en dix-neuf mois de crise. L'électricité, le gaz, les carburants sont scrutés comme l'huile sur le feu par tous les ménages aux revenus modestes ou moyens, et vous êtes contraints de prendre des mesures d'urgence dans le cadre du marché totalement dérégulé que vous avez organisé. Les produits alimentaires courants – le beurre, le pain, les fruits et légumes, en somme l'alimentation quotidienne des familles – sont pris dans la spirale de l'inflation, de même que les biens d'équipement ménagers.

Les primes et les chèques ne suffisent absolument pas à protéger le pouvoir d'achat d'une majorité de Français, ni à les rassurer sur le proche avenir. La maîtrise de la hausse des prix ne peut pas non plus passer par une augmentation des taux d'intérêt bancaires, qui se traduirait par un crash d'austérité pour les salariés.

C'est la question de la capacité financière qu'ont nos concitoyens d'accéder à ces biens qui est clairement posée, en lien avec celles des salaires et des retraites, en particulier. Dans ces conditions, les élus communistes vous demandent quelles orientations vous entendez prendre pour sécuriser l'accès de nos concitoyens aux services et produits de première nécessité et de la vie courante, et quel rôle vous entendez jouer auprès des banques afin qu'elles maintiennent une politique de crédit à bas taux, indispensable pour éviter un désastre social ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. L'inflation est en effet une question d'actualité. Comme vient de le rappeler le Premier ministre, la courbe de l'inflation prend la forme d'une bosse puisque le taux atteignait 2,8 % en décembre par rapport à décembre 2020 – un niveau qui n'avait pas été atteint depuis longtemps. Soulignons malgré tout que ce taux est bien loin des taux d'inflation que connaissent beaucoup de nos voisins – le Premier ministre a cité l'Allemagne et l'Espagne mais cela vaut aussi pour les États-Unis ; tous ces pays enregistrent des taux supérieurs à 6 ou 7 %.

Que pouvons-nous faire face à cette situation ? Nous avons commencé par prendre ce que vous avez qualifié de mesures d'urgence, qui sont en fait des mesures fortes visant à protéger les ménages.

M. Hubert Wulfranc. Et les salaires ?

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . Le Premier ministre avait annoncé le versement d'un chèque énergie exceptionnel de 100 euros aux 5,8 millions de ménages les plus défavorisés ; c'est chose faite.

M. Fabien Di Filippo. Ah, le carnet de chèques !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . Nous avons prévu une indemnité inflation : son versement est en cours et se passe bien. Les 38 millions de Français qui gagnent moins de 2 000 euros net par mois bénéficieront d'un accompagnement de 100 euros. Et le Parlement a adopté des dispositions permettant au Gouvernement de plafonner la hausse du prix du gaz au même niveau qu'en octobre, et de plafonner à 4 % celle du prix de l'électricité. Ces mesures sont coûteuses pour l'État et pour les finances publiques, mais elles sont nécessaires.

Vous nous demandez quelles sont les orientations plus fondamentales du Gouvernement ; elles sont celles que nous suivons depuis cinq ans pour améliorer les revenus du travail. C'est ce que nous avons fait en augmentant la prime d'activité, en exonérant certaines entreprises de cotisations, et aussi en revenant sur la fiscalisation des heures supplémentaires.

M. Jean-Paul Lecoq. Et les salaires ?

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . De même, nous avons veillé à ce que les prestations versées aux personnes les plus éloignées de l'emploi – notamment les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et du minimum vieillesse – soient revalorisées. C'est tout cet ensemble de mesures, conjugué avec la baisse des impôts, qui nous permet de répondre et qui montre qu'au cours de ce quinquennat, le pouvoir d'achat a progressé. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. La moindre des choses, pour vous qui prétendez renouveler votre mandat, serait d'être plus clair sur le pouvoir d'achat des Français dans les deux années à venir ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes SOC et FI.)*

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4698

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)